

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les élus de 13 sur 14 communes ont voté le budget de Marne et Gondoire

Le lundi 26 mars, le Conseil Communautaire de Marne & Gondoire a approuvé son budget 2007 par 36 voix (élus de 13 communes sur 14) contre 5 voix (les élus de Lagny).

Lors de la séance et dans l'édition de « La Marne » du 28 mars, Patrice Pagny, Maire de Lagny, justifie le vote des élus de sa commune avec des arguments tronqués et sortis de leur contexte.

Qu'en est-il exactement

Le budget 2007 dégage un autofinancement de 2,5 millions d'Euros (soit 25 % du montant des recettes nettes, compensations versées aux communes déduites). Ce montant jamais atteint les années précédentes place Marne & Gondoire largement au dessus de la moyenne nationale des Communautés d'Agglomérations.

L'augmentation des dépenses de fonctionnement (+ 18 %) est le résultat d'une montée en puissance normale et maîtrisée d'une toute jeune structure intercommunale. Cette évolution se stabilisera progressivement à partir de 2008.

D'autre part, il est important de noter que la crédibilité de Marne & Gondoire nous permet d'obtenir auprès de nos partenaires (Conseil Général et Conseil Régional par exemple) des recettes d'investissement d'en moyenne 30 % sur nos projets ; pouvant atteindre pour les travaux les plus lourds, plus de 50 % pour le Centre Nautique, 65 % pour la Vallée de la Gondoire et le Domaine de Rentilly, près de 80% pour le Pôle Gare. Ces soutiens nous permettront ainsi de contenir le recours à l'emprunt dans la limite compatible avec les prévisions de recettes attendues à partir de 2009.

Des perspectives budgétaires d'avenir très positives

En effet, ce sont 120 hectares de zones d'activités qui ont été en 2006 finalisées, approuvées et sont maintenant entrées de manière irréversible en phase opérationnelle (Chêne St Fiacre à Chanteloup, Gué Langlois à Bussy St Martin, Pré au Chêne à Jossigny dès 2007 et Lamirault à Collégien dès le début 2008).

Ces zones d'activités représentent environ 40 % de la surface des zones actuelles.

Compte tenu que les recettes de ces zones seront entièrement imputées sur le budget de Marne & Gondoire, c'est près de 60 % de nos recettes nettes actuelles qui seront attendues en plus à court et moyen terme.

C'est à partir de toutes ces données objectives que le futur « recours irréversible à une imposition des ménages » brandit comme un chiffon rouge par Patrice Pagny est sans fondement et relève du procès d'intention.

Restons unis et solidaires

L'ensemble des communes et leurs élus ont, jusqu'en décembre 2006, toujours été attachés à un projet ambitieux, dynamique et maîtrisé pour notre territoire, trop longtemps laissé pour compte dans le développement de la Ville Nouvelle de Marne la Vallée.

Alors, au moment où les perspectives budgétaires nous confortent dans notre chemin, il est peu compréhensible, à moins que ce soit pour des raisons peut-être électoralistes locales (c'est l'époque !), qu'une commune, fût-elle Lagny, prenne le risque de rompre unilatéralement la solidarité qui unit toutes nos communes.

Je n'ose y croire et je m'emploierai jusqu'à la fin du mandat à maintenir cette unité qui fait la force et la crédibilité de Marne & Gondoire.

Michel CHARTIER

Président d'Agglomération de Marne & Gondoire

Contact :

Dorian CATHENOZ

Chef de Cabinet

Tél. : 01 60 35 43 52 (ligne directe) / 06 09 47 38 75

Courriel : dorian.cathenoze@marneetgondoire.fr